

Paris, le 19 mai 2011

**Texte action
Conseil National du SNUipp-FSU
17-18 mai 2011**

Alors que les questions de pouvoir d'achat prennent de plus en plus de place dans le débat public et dans les revendications sociales, le gouvernement n'a répondu, pour les salariés du privé, que par une hypothétique prime, qui ne concernera qu'une minorité d'entre eux. Pour les fonctionnaires, c'est une nouvelle annonce de gel des rémunérations, qui s'ajoute à celles des années précédentes.

Dans le même temps, les annonces ministérielles ne laissent aucun doute sur la volonté de poursuivre la réduction des effectifs de fonctionnaires, y compris en opérant de nouvelles coupes dans les écoles.

Pourtant, 66% des français pensent que l'État ne donne pas les moyens aux fonctionnaires de bien remplir leurs missions. Ils condamnent également sans équivoque le principe du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite (71%), comme l'a montré le récent sondage TNS-FSU.

Le gouvernement continue sa croisade contre l'école publique.

François Fillon et l'enseignement catholique ont conclu un accord transférant 4 millions d'euros puisés dans les crédits du public pour le privé qui se traduiront par 200 enseignants supplémentaires pour l'enseignement catholique. Le SNUipp-FSU dénonce cet accord particulièrement scandaleux. Il rappelle son exigence que les fonds publics soient exclusivement consacrés à l'école publique.

Carte scolaire

Avec 8 967 suppressions de postes pour 8 300 élèves supplémentaires, la prochaine rentrée se prépare sous de mauvais auspices. Les mesures de suppressions de postes ont été dévoilées une à une dans les départements. Aux mois d'avril et mai 2011, grèves, manifestations, rassemblements, occupations d'école, se sont multipliées pour dénoncer l'application de la règle intangible du non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite.

Le SNUipp-FSU, en publiant les résultats de son enquête « carte scolaire », a contraint le ministre à reconnaître qu'il y aura 1 500 classes de moins à la rentrée prochaine. Les RASED et les élèves en difficulté qu'ils prennent en charge vont également payer un lourd tribut avec plus de 600 postes d'enseignants spécialisés passant à la trappe. Au total, ce sont plus de 30 000 élèves qui seront privés de l'aide dont ils ont pourtant besoin. Où est la priorité, pourtant affichée, de réduire l'échec scolaire et les inégalités dans notre système éducatif ?

Dans la circulaire de rentrée, les mesures concernant l'aide aux élèves se limitent à la consolidation des savoirs fondamentaux dans l'école du socle commun, au suivi

personnalisé (PPRE Passerelle...) et à des effets d'annonce (illettrisme, innumérisme).

C'est dans ce contexte que le SNUipp-FSU a organisé la journée du 18 mai pour exiger un collectif budgétaire. Il invite les collègues à répondre favorablement à la proposition de nuit des écoles le 20 mai, à l'initiative de la FCPE, et à poursuivre les actions menées dans les départements d'ici la fin de l'année et dans la période de rentrée.

Le SNUipp-FSU continuera de rendre public le bilan des suppressions de postes dans les départements et de dénoncer les effets de ce budget. Il invitera les enseignants et plus largement la communauté éducative à faire du jour de la rentrée scolaire, une journée d'action et d'interpellation du président de la République, du ministre de l'éducation nationale, des parlementaires sur la situation des écoles.

Il propose de construire dès maintenant, avec la FSU, une mobilisation unitaire pour l'école sur les questions de budget, dans la période de rentrée.

Évaluations CM2

En prenant la décision de déplacer les évaluations de CM2 en fin d'année, le ministère affirme sa volonté de disposer d'indicateurs pour piloter le système par des évaluations bilans et non des diagnostics préparatoires à la remédiation des difficultés des élèves. Ce parti pris ne peut satisfaire la communauté éducative, d'autant que l'utilisation d'un échantillon suffirait à obtenir les statistiques attendues. Cela pourrait traduire l'intention du ministère de rétablir, à terme, un examen de passage en 6ème.

Les ambiguïtés restent entières dans la circulaire de rentrée : référence au classement des élèves/des écoles, ajustement des pratiques des enseignants aux difficultés des élèves.

Le SNUipp-FSU, avec le Se et le SGEN, a adressé un courrier au ministre pour exiger que les évaluations soient placées en début d'année.

Livret personnel de Compétences

Le livret de compétences arrive dans un contexte où la politique et les outils d'évaluations ont subi des transformations importantes. Celles-ci sont concomitantes à la mise en oeuvre d'une politique éducative normative et utilitariste qui accroît les inégalités scolaires, liées aux inégalités sociales qui s'accompagne de l'accentuation d'un pilotage par les résultats, de la mise en place d'un socle commun contesté, de projets de nouveaux modes d'évaluation des personnels. Le rôle joué par les évaluations dans le parcours scolaire en a été largement bouleversé.

Sur le plan professionnel, le LPC pose également de nombreux problèmes : incohérences avec les programmes, intérêt pédagogique de certains items contestable, ambiguïté sur la notion de compétences, validation impossible de certaines compétences, remise en cause de la dimension réflexive de notre métier, notion utilitariste s'appuyant sur le socle.

Cet outil imposé « d'en haut » vient se télescoper avec les livrets scolaires élaborés par les conseils des maitres amenant une surcharge de travail. Les enseignants n'ont été qu'exceptionnellement consultés, et associés à la construction de ce livret.

Il faut revenir à des principes sérieux, simples et lisibles en matière d'évaluation des élèves et de communication avec les parents.

Il ne s'agit pas de classer, ni de sélectionner les élèves mais de les aider à apprécier leurs acquis et à progresser. Le SNUipp-FSU invite les enseignants à avoir une approche collégiale en faisant prévaloir leur professionnalisme et en usant de leur liberté pédagogique. Partout, le SNUipp-FSU doit initier des réunions locales avec les enseignants et assurer l'information complète sur ce sujet. Il est urgent de les impliquer dans les décisions des actions et de continuer de recueillir leur appréciation.

Au regard de ces éléments, il appelle les équipes enseignantes à ne pas remplir ce Livret Personnel de Compétences et demande l'ouverture de discussions pour des outils d'évaluation et d'informations aux familles utiles à la réussite des élèves. Il s'appuie sur les collègues et les réalités locales.

Un suivi de la consigne et de la mobilisation, avec comptage, sera mis en place afin d'en faire un bilan.

Une motion sera proposée aux conseils des maîtres pour être massivement renvoyée à l'administration. Une information aux familles par le biais d'une lettre complètera le dispositif.

De même, un modèle d'intervention au CT sera proposé aux sections départementales pour qu'elles interviennent dans les instances paritaires.

Le SNUipp-FSU continuera son intervention auprès du ministère pour exiger une remise à plat des outils d'évaluation (livrets, dossier scolaire, bulletin aux parents ...)

En Segpa-EREA, un décret et un arrêté de juillet 2010 ont réorganisé le CFG, en conditionnant son obtention par la validation du LPC (palier 2). La mise en oeuvre de ce nouveau CFG s'est faite dans l'impréparation générale, de manière disparate, souvent improvisée, le SNUipp-FSU rappelle son attachement à la valeur du CFG comme diplôme national. Il propose aux enseignants de Segpa-EREA de débattre sur les conditions de validation du CFG en lien avec le LPC et demande la possibilité de revenir aux conditions de validation des années antérieures pour la session 2011 du CFG.

Fichiers et applications

Les fichiers et applications concernant les élèves et les personnels se développent dans l'éducation nationale sans concertation, sans information préalable.

Le SNUipp-FSU s'oppose à toute centralisation des fichiers de données à caractère personnel concernant les élèves.

Il proposera aux organisations partenaires la poursuite de l'action pour la création d'un observatoire national des fichiers et applications de l'éducation nationale et sa traduction par une lettre à destination des familles allant dans ce sens afin de les sensibiliser.

Le SNUipp-FSU poursuivra l'élaboration de fiches de présentation des applications, ses interventions au près du ministère et de la CNIL sur leur indispensable transparence et contrôle.

Au delà des aspects éthiques, les applications Affelnet et LPC numérique, présentées comme outils de modernisation, se traduiraient en fait par une surcharge de travail pour les directeurs (trices) d'école. Cette dimension doit être intégrée dans nos initiatives sur la direction d'école.

Le LPC numérique prévue à la rentrée 2011 implique de notre part une vigilance toute particulière concernant les enjeux et les conséquences qu'il faut appréhender dans leur ensemble au cours de l'année scolaire à venir.

ECLAIR

Le ministère officialise dans la circulaire de rentrée la mise en place des ECLAIR. Ce changement de dispositif n'est accompagné d'aucun texte officiel. Le ministère prévoit seulement l'édition d'un vademecum. Pas un mot sur les réseaux de réussite scolaire ou sur les moyens nécessaires pour faire réussir tous les élèves. Pour l'instant les conséquences en terme de carte scolaire et de mouvement des personnels n'existent pas, sauf pour les postes en Segpa pouvant devenir, dès cette année des postes à profil. Pour autant le SNUipp-FSU restera vigilant à ce que ce passage aux ECLAIR présenté comme un terrain d'expérimentation, ne soit pas un prétexte à la déréglementation.

Unités d'enseignement

Le SNUipp-FSU a interpellé à plusieurs reprises le ministère sur la situation des unités d'enseignement. Il appelle à signer massivement la pétition sur les conditions de travail et à remplir l'enquête en ligne. La journée nationale du 1er juin organisée sur ce thème, fera le point sur cette question et sera le point de départ de nouvelles initiatives pour obtenir l'ouverture de négociations.

Psychologues scolaires

Le ministère a décidé d'ouvrir des discussions sur le recrutement des futurs psychologues des écoles. La DGRH qui pilote le dossier recevra le SNUipp lundi 23 mai. A partir des mandats de congrès le SNUipp initiera un travail pour clarifier la situation.

Salaires

Les personnels attendaient du rendez-vous salarial des mesures permettant le rattrapage de leur perte de pouvoir d'achat (10% depuis 2000) et une revalorisation du point d'indice. Or, le gouvernement reconduit, pour la deuxième année consécutive, le gel de la valeur du point d'indice, qui pénalise lourdement les plus jeunes, les femmes, les catégories les moins rémunérées, les futurs retraités dans le calcul de leur pension. Le développement des heures supplémentaires, les mesures d'individualisation et la rémunération au mérite laissent sur le bord de la route l'immense majorité des personnels. A cela s'ajoute l'augmentation du taux de cotisation pour la retraite qui représentera à terme, une journée de salaire de moins. Pour le SNUipp-FSU et la FSU, il est urgent de changer de cap en matière de politique salariale.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU appelle les personnels du premier degré à se mobiliser le mardi 31 mai, sous les formes locales ou sectorielles les plus appropriées (rassemblements, manifestations, grèves...). Il invite à poursuivre la campagne de pétition unitaire notamment le 31 mai et à diffuser largement le tract FSU.

Pensions

Le SNUipp-FSU prend acte de l'augmentation des pensions de 2,1% au 1er avril 2011. Cette mesure ignore la perte de pouvoir d'achat et les difficultés de vie croissantes des retraités comme elle ignore l'évolution des « dépenses contraintes » (gaz + 21% en 1 an, électricité, carburants, alimentation, santé...)

Le SNUipp-FSU s'inquiète des perspectives d'augmentation de la CSG des retraités qui accentuerait les pertes de pouvoir d'achat des retraités dont beaucoup connaissent une situation de grande précarité. Il s'oppose fermement à l'idée d'une assurance obligatoire dans le cadre de la perte d'autonomie.

Le SNUipp-FSU appelle les personnels retraités à signer la pétition « Revalorisation des pensions : ne pas perdre un instant ! » pour :

- Une véritable revalorisation des pensions qui compense les pertes subies depuis des années et anticipe la hausse des prix pour 2011 ;
- Un niveau minimum de pension égal au SMIC ;
- Des mesures spécifiques immédiates pour les faibles pensions et pour lutter contre les inégalités hommes-femmes ;
- Le rétablissement du lien entre les salaires et les pensions.

Incidences carrières

La politique menée par le gouvernement en terme de restrictions budgétaires, de réduction des postes et l'insuffisance de recrutement au concours, limite les permutations et conduit l'administration dans certains départements à refuser les temps partiels de droit et sur autorisation, les disponibilités et les détachements.

Le SNUipp proposera des lettres type pour interpeller le ministère.

Entrée dans le métier

Malgré les annonces présidentielles en janvier « d'amélioration » de la formation, c'est au contraire une dégradation que va subir l'année de PE stagiaire. En effet, la mise en place d'un accompagnement sur les semaines de rentrée, pourtant plébiscité par les PE stagiaires qui demandent même d'autres périodes de pratique accompagnée, n'est pas reconduite. La suppression de postes de maîtres formateurs dans certains départements dégradera également la formation des enseignants. Le SNUipp-FSU renouvelle son exigence qu'aucun lauréat du concours ne se retrouve seul en responsabilité de classe à la rentrée. Il veillera à ce que soit assuré partout le 1/3 temps de formation auquel les stagiaires ont droit sur leur temps de service .

Pour les PE stagiaires 2010/2011, au vu des conditions déplorables dans lesquelles ils ont effectué leur année de stage, le SNUipp-FSU demande qu'aucun licenciement sec ne soit prononcé et qu'une prolongation de scolarité soit proposée à celles et ceux qui se trouveraient en difficulté au terme de leur évaluation. Eu égard à leur manque de formation initiale, le SNUipp-FSU revendique un complément de formation l'an prochain. Le SNUipp-FSU sera aux côtés des étudiants et des PES dès la « pré-rentrée » afin de les aider, de leur donner des outils et de construire avec eux la nécessaire mobilisation pour un abandon et une remise à plat de la réforme pour mettre en place une véritable formation initiale.

Le SNUipp-FSU rencontrera les maîtres formateurs dont les conditions de travail se sont considérablement dégradées pour la défense de leurs missions au sein de la formation.

EVS

La dotation supplémentaire en faveur de l'emploi aidé actée début avril et les 20 millions transférés durant la discussion budgétaire de novembre par le Parlement permettent le recrutement de 8 787 contrats aidés supplémentaires d'ici septembre. Cette disposition est également financée sur le dos des salariés par une économie sur les mois de juillet et août et par le passage de 26 à 20 heures.

Après les non-renouvellements d'emplois aidés lors du premier trimestre, cette inflexion est à mettre au crédit de la forte demande des écoles, de l'action du SNUipp-FSU et des autres organisations syndicales, du succès de la pétition intersyndicale EVS... Toutefois, elle ne permet pas de retrouver le niveau d'emploi constaté en juin 2010 et ne règle en rien la situation précaire des personnels qui seront nombreux à terminer leur contrat le 30 juin sans garantie d'un renouvellement, ni au 1^{er} juillet ni au 1^{er} septembre !

Le SNUipp-FSU proposera à ses partenaires d'organiser en juin des actions dans l'ensemble des départements pour exiger de toute urgence le réemploi des personnels actuels ainsi que la pérennisation de leurs missions par la création d'emplois statutaires.

Des jugements en faveur des EVS confortent la pertinence des recours juridiques aux prud'hommes pour obtenir des compensations financières suite à l'absence de formation de l'Etat employeur. Le SNUipp-FSU met à disposition des EVS des modèles de recours

pour les aider dans leurs démarches afin de faire respecter leurs droits en saisissant le Conseil des prud'hommes. Le SNUipp-FSU rappellera notamment à l'occasion de la conférence nationale du handicap le 8 juin sa revendication de professionnalisation de la fonction d'AVS.

Chantier travail

Dans le cadre du chantier Travail initié depuis la rentrée par le SNUipp-FSU et dans la continuité des travaux lancés avec plusieurs sections départementales, le SNUipp-FSU organise, en partenariat avec le Café pédagogique, un colloque intitulé « Le travail enseignant en quête de sens : un métier à transformer » jeudi 19 mai, avec les regards de chercheurs. Il rendra publique l'enquête réalisée auprès de plus de 6500 enseignants.

Dans la suite et dans la perspective de la campagne de rentrée, un stage national est organisé les 7 et 8 juin prochains. Il s'agira, entre autre, de présenter le film réalisé à la demande du SNUipp-FSU sur la question du travail enseignant, support pour réunir la profession lors du premier trimestre pour débattre avec les collègues sur la réalité de leur métier d'enseignant.

Droit syndical

La semaine d'action sur le droit syndical a permis d'organiser des centaines de rencontres en réunissant des milliers de collègues. Le bilan qui a été effectué enrichit notre réflexion sur les difficultés que nous rencontrons pour leur organisation tant sur le temps de classe que sur le temps hors classe. Cette initiative doit nous encourager à renouveler cette dynamique en préparant activement les RIS de septembre octobre afin de réunir le maximum de collègues, tant pour débattre des appréciations que nous portons sur les dossiers en cours, sur la construction des mobilisations que sur les élections professionnelles d'octobre.

Dans le cadre des discussions sur le dialogue social dans l'éducation nationale, le SNUipp-FSU s'opposera aux limitations des droits des enseignants des écoles à l'information syndicale, aux stages syndicaux et au droit de grève avec le SMA.

Syndicalisation

Avec 792 nouveaux syndiqués et une augmentation à ce jour de 131 syndiqués, la syndicalisation s'achève de façon positive dans un contexte où les milliers de suppressions de postes pourraient se traduire de façon mécanique par une diminution de quelques centaines de syndiqués. Ce résultat est à mettre à l'actif du travail des sections qui ont mis cette préoccupation au cœur de leur activité. A noter également le renversement de tendance concernant les PES dont la syndicalisation s'est développée au cours de ces derniers mois. Un effort a été fait sur la resyndicalisation qui peut se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

La campagne 2011-2012 se prépare dès aujourd'hui et doit accompagner toutes nos initiatives : outils, bulletins accessibles en ligne...

Elections professionnelles d'octobre 2011

Le vote test a confirmé les difficultés des collègues à pouvoir voter en raison de la nécessité d'être en possession de l'identifiant et du mot de passe spécifiques au vote.

Les collègues ne doivent pas être privés du droit de vote pour des raisons techniques. Un retour au vote papier doit être retenu pour les départements rencontrant des difficultés techniques qui entraveront dangereusement ce vote. Le SNUipp-FSU doit dans tous ses outils de communication développer une sensibilisation au vote, aux nouvelles modalités,

aux nouveaux scrutins (les CT). Des outils seront mis à la disposition des sections en ce sens.

Le lien entre le vote SNUipp-FSU pour les CAP et FSU pour les CT doit être clairement affiché.

Droits et liberté

Le SNUipp-FSU a pris toute sa place dans l'organisation du Procès de l'enfermement des enfants sans papiers. Une initiative qui met les droits humains, et plus particulièrement le droit à l'éducation pour tous sur le devant de la scène, à l'approche des congés d'été, période où la vigilance des défenseurs des droits des enfants étrangers est particulièrement nécessaire.

Alors que la nouvelle loi sur l'immigration durcissant considérablement les conditions d'entrée et de séjour des étrangers vient d'être votée, le SNUipp-FSU appelle à participer aux mobilisations du 28 mai «d'ailleurs nous sommes d'ici» contre le racisme, contre la politique de migration du gouvernement et pour la régularisation des sans papiers qui se dérouleront partout en France.

Le SNUipp-FSU appelle au succès du Contre G8 au Havre les samedi 21 mai et dimanche 22 mai .

Le 25 juin, le SNUipp-FSU et la FSU seront présents à la Marche des fiertés LGBT à Paris pour revendiquer l'égalité des droits et une plus grande implication du ministère de l'éducation nationale dans la lutte contre l'homophobie. Le SNUipp-FSU appelle les enseignants à participer à cette marche comme à celles organisées en province.